



Orléans, le 14 novembre 2017

Olivier Lelarge, Johanna Pfeiffer
Co Secrétaires Académiques
Sylvie Berger, Responsable du secteur CO-PSY/DCIO

À Madame la Rectrice
de l'académie d'Orléans-Tours
21, rue Saint Étienne
45 043 Orléans Cedex 1

Mme la Rectrice,

Nous tenons à attirer à nouveau votre attention sur la situation d'un certain nombre de CIO de notre académie et plus particulièrement des conditions des travail des personnels qui du fait de déménagement dans de nouveaux locaux se sont fortement dégradées.

- CIO d'Amboise : depuis janvier 2017, le CIO a déménagé dans 2 algécos qui ne communiquent pas, au lycée Chaptal dans l'attente d'un relogement dans ce même lycée. Un algéco est dédié à l'accueil (secrétariat et salle de documentation) et l'autre pour les 4 psychologues. Le CIO ne bénéficie ni de point d'eau ni de toilettes. Aucune signalétique ne permet au public de s'y rendre facilement. Le CIO a été fermé lors de l'épisode de canicule. De gros travaux sur le plateau qui surplombe les algécos sont prévus, ce qui ajoutera à toutes les dégradations déjà subies celui de la nuisance sonore. De plus la configuration des algécos ne permet pas la confidentialité des entretiens. Au prétexte que le maintien de ce CIO était subordonné à la gratuité des locaux, le choix a été fait de placer les personnels dans des conditions de travail difficiles, ne leur permettant pas d'assurer un service de qualité. Pour rappel le loyer du CIO dans les anciens locaux était aux alentours de 330 euros !

- CIO de Loches : le CIO a déménagé dans les locaux du lycée Planiol et

se situe dans la loge partagée avec l'accueil. Si les 2 espaces (CIO et accueil) sont bien délimités, un grave problème d'insonorisation n'assure pas la confidentialité des entretiens. La configuration du CIO est un appartement donc peu adapté à un CIO et à la réception du public (un seul bureau pour 3 postes de psychologues, une salle de bain qui sert de stockage des archives...)

- CIO de Blois : nous tenons à rappeler les conditions de travail des personnels que nous avons à maintes fois dénoncées auprès de vos services : 2 bureaux pour 9 postes de psychologues dont 1 réservé à l'animatrice de la PSAD. Les personnels n'ont aucun lieu pour stocker leur matériel, les dossiers des élèves et pour effectuer un travail collectif..

- CIO de Chartres : les locaux ont été vendus et les personnels n'ont à ce jour aucune information sur le relogement du CIO malgré leur demande.

- CIO de Nogent : le relogement au lycée Rémi Belleau dans des locaux inadaptés a là aussi, fortement dégradé les conditions de travail des personnels, dégradation amplifiée par la suppression du poste de DCIO compensée seulement pendant un temps par un demi poste.

- CIO de Chateaudun : un relogement dans une ancienne caserne a été proposé par la mairie il y a 2 ans : est-ce toujours d'actualité ?

- CIO de Bourges : une recomposition de l'espace entre Canopée, le CIO et l'arrivée de la maison des solidarités implique des travaux (le CIO perdant la moitié de son espace). Or à ce jour les personnels n'ont aucune nouvelle concernant le début des travaux.

- CIO de Vendôme : ce CIO a bénéficié de l'attribution d'un demi poste supplémentaire pendant 2 ans du fait du nombre d'élèves par psychologue au dessus de la moyenne académique et de l'aspect très rural du secteur. La suppression cette année de ce poste provisoire, a eu pour conséquence de découvrir un établissement scolaire.

- Nous rappellerons également la situation du CIO d'Orléans : 4 bureaux pour 25 postes de psychologues.

Outre toutes ces difficultés matérielles mais qui ont un réel impact sur l'exercice de notre métier au quotidien et le travail collectif, s'ajoutent un manque d'information criant des personnels lorsqu'un déménagement ou des travaux sont prévus, un sentiment de mépris et d'abandon de la part de l'administration (si on se réfère à ce qui se passe pour les indemnités et à ce qui s'est passé lors du passage à la hors classe l'année précédente), le plan étudiant présenté par la ministre étant « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ».

Nous souhaitons être reçus en audience afin d'échanger avec vous sur tous ces sujets.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

Olivier Lelarge



Sylvie Berger

